

M. SEGONDS, C.DERRIEUX, L. BONNET Pharmaciennes, Pôle médical et technique, C.H. Gérard Marchant, Toulouse.

INTRODUCTION

Dans la prise en charge des pathologies psychiatriques, le médicament occupe une place centrale. A ce titre, l'observance et l'alliance thérapeutique sont essentielles. Cependant, force est de constater que les patients ont du mal à s'approprier leur traitement, et ont souvent une mauvaise opinion des médicaments.

Élaboré par des pharmaciennes du Réseau PIC*, l'Atelier du médicament est proposé depuis de nombreuses années au Centre Hospitalier Gérard Marchant à Toulouse.

Son but est d'aider le patient à s'approprier son traitement comme un objet utile à sa santé, à devenir acteur en apprenant les bons réflexes, en développant des compétences, en développant sa confiance... , afin de lui permettre de mieux vivre au quotidien avec son traitement.

L'Atelier du médicament en unités d'admission

L'Atelier du médicament est proposé dans la plupart des unités d'admission, comme un groupe de parole, sous forme de questions-réponses, animé conjointement par le pharmacien et un infirmier de l'unité.

Pendant leur hospitalisation, les patients peuvent y assister, sur proposition de l'équipe soignante. Au cours de la séance, ils peuvent poser les questions concernant leur traitement, et le médicament en général. Le but est de répondre à leurs interrogations, et leur accorder un espace de parole où ils peuvent librement s'exprimer sur leur traitement. Les réponses apportées se doivent d'être accessibles et adaptées, en fonction des attentes de chacun.

« Pourquoi je n'ai pas ce nouveau médicament ? »

« Quels sont les effets indésirables ? »

« Pendant combien de temps vais-je devoir prendre ces cachets ? »

« Mon médecin m'a parlé d'une injection : comment ça marche ? »

L'Atelier du médicament, programme d'ETP

Depuis janvier 2011, l'Atelier du médicament est un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) autorisé par l'ARS de Midi-Pyrénées. Il s'adresse à des patients suivis en ambulatoire, stabilisés du point de vue de leur pathologie psychiatrique.

Avant de démarrer les séances de groupe, chaque patient est rencontré au cours d'un entretien individuel. Ce premier contact permet de voir quelles sont ses connaissances sur son traitement et quelles sont ses attentes, ses questions. Le diagnostic éducatif est posé à ce moment-là, et les objectifs personnalisés pour le patient sont définis.

Les séances, au nombre de 6 à 8, se déroulent au rythme d'une séance toutes les 1 ou 2 semaines. D'une durée de 1h environ, chaque séance a un thème bien défini, et le contenu est adapté en fonction des participants, de leurs connaissances et de leurs attentes :



- Le médicament en général, ses représentations
- Mon ordonnance : comment la « décrypter » ? Quel est le médicament « pivot », les « co-prescriptions » ?
- Les effets « positifs » de mon traitement : savoir repérer les bénéfices thérapeutiques du médicament.
- Les effets indésirables des médicaments : savoir les repérer, les gérer et savoir en parler.
- Mon traitement au quotidien (gestion des prises, des oublis, prescriptions en « si besoin », médicaments et alcool, médicaments et drogues, médicaments et grossesse...)
- Mises en situation : comment gérer des situations de la vie quotidienne, savoir parler de son traitement, savoir où trouver de l'information sur les médicaments...
- Évaluation et bilan du programme.

Les échanges privilégient l'interactivité, et le point de vue des participants est sollicité aussi souvent que possible. Chaque séance est animée par un pharmacien, en collaboration avec un infirmier. Le pharmacien apporte les connaissances sur le médicament, tandis que l'infirmier apporte son expérience clinique et relationnelle avec le patient, tout en jouant parfois le rôle de régulateur. Cette collaboration est précieuse car l'infirmier connaît le parcours du patient, et ses difficultés éventuelles, et pourra y faire référence si nécessaire. Quant au pharmacien, il intervient pour renforcer le discours des autres professionnels du soin, en particulier pour tout ce qui concerne le médicament. Sa neutralité dans la relation thérapeutique lui confère une position privilégiée, et il existe une complémentarité entre médecins, pharmaciens et infirmiers, qui va contribuer à ce que le patient s'approprie au mieux les messages délivrés.

CONCLUSION

Cette expérience d'information et d'éducation sur le médicament répond à un besoin des patients, qui se montrent d'une manière générale curieux et attentifs ; certains d'entre eux, qui ne s'expriment pas par ailleurs, n'hésitent pas à prendre la parole et à témoigner de leur expérience positive ou négative avec le médicament.

Par ailleurs, c'est également un partage de connaissances, entre les professionnels du soin d'une part, détenteurs de la « culture », et les patients d'autre part, détenteurs de l'expérience, au sein duquel les uns et les autres ne peuvent que s'enrichir.